



RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est située dans le Foyer Communal de Bassevelle, la cantine prend en charge les élèves de l'école de BASSEVELLE et de l'école de BUSSIÈRES. Elle est une association de loi 1901, créée en 2013, déclarée à la Sous-préfecture de Meaux, elle a pour but d'assurer la restauration scolaire et garderie. [En savoir +](#)

Janvier 2022 : à la suite de la croissance exponentielle du nombre de contaminations dues au variant omicron de nouvelles mesures anti Covid concernant le service de cantine sont à mettre en application.

[Télécharger le document listant ces mesures](#)

[Télécharger le règlement intérieur ci-dessous, pour connaître toutes les modalités : conditions d'accès, inscriptions, tarifs ...](#)

Télécharger

- Les repas servis à la cantine du RPI Bassevelle/Bussièrès sont fournis par un traiteur ARMOR CUISINE à Bobigny, en liaison froide, dans un souci de qualité nutritionnelle, d'équilibre alimentaire et de respect des règles d'hygiène très strictes.
- Ils sont élaborés la veille de leur consommation (jamais le jour même) et réchauffés sur place.
- Le fournisseur de pain est : Boulangerie FOURRIER Joël, à Orly-sur-Morin
- Cela implique le respect de quelques mesures simples, pour la bonne gestion du service de restauration scolaire et la satisfaction des enfants et de leurs parents.
- Les enfants sont pris en charge par le personnel d'encadrement dès la fin des cours du matin pour les élèves de Bassevelle, et dès la sortie du car scolaire pour les élèves de Bussièrès.
- Après le repas, les élèves de Bussièrès sont raccompagnés dans le car scolaire, et ont une récréation dans la cour de l'école de Bussièrès et les élèves de Bassevelle sont gardés dans la cour jusqu'à la reprise de service des enseignants.
- L'ensemble du personnel d'encadrement relève du statut de la fonction publique territoriale. Il est donc placé sous la responsabilité des Maires de Bassevelle et Bussièrès.



MAIRIE DE BASSEVELLE

743 rue de la mairie

77750 BASSEVELLE

01 60 22 51 01

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Bassevelle